

Différents niveaux d'alerte sont en vigueur au Québec. [Consultez les mesures sanitaires qui s'appliquent dans votre région](#) pour connaître les détails. Vous pouvez aussi [consulter toute l'information sur la COVID-19](#).

[← Retour à la page Organismes liés](#)

Comité consultatif sur les changements climatiques

Mandat

Le Comité consultatif sur les changements climatiques (le Comité) est un organisme permanent indépendant créé en vertu de la *Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification*.

Le Comité a pour mission de conseiller le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à la demande de ce dernier ou de sa propre initiative, sur les orientations, les programmes, les politiques et les stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques. Comme le ministre assume la coordination de l'action gouvernementale en matière de lutte contre les changements climatiques, les avis du Comité pourront couvrir les différentes mesures dans ce domaine.

Le Comité doit également se prononcer sur la révision de la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou sur l'adoption d'une nouvelle cible.

Le Comité rend publics, sur la présente page, les avis qu'il produit à l'intention du ministre.

Vision

Dans la réalisation de son mandat, le Comité tient compte de l'évolution des connaissances scientifiques et technologiques ainsi que des consensus scientifiques. Le Comité s'appuie également, lors de l'élaboration et de la diffusion de ses avis, sur des démarches de consultation et de collaboration réalisées auprès d'une pluralité d'acteurs de la société civile.

Dans une démarche qu'il souhaite la plus accessible possible, le Comité contribue à répondre à l'urgence climatique et à favoriser une transition juste pour tous qui tient compte des conséquences environnementales, économiques et sociales. Pour ce faire, il présente des avis et recommandations visant à alimenter la prise de décision et l'élaboration de politiques publiques pour :

1. Accentuer la réduction des émissions

Et favoriser ainsi l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES et de carboneutralité;

2. Accroître l'adaptation

Et contribuer à minimiser les contraintes des changements climatiques actuels et à venir.

Membres

Prévisualiser

Le Comité est composé de 13 membres siégeant à titre bénévole pour un mandat de trois ans. La majorité des membres est issue du milieu scientifique. Sa composition et ses pratiques de travail sont caractérisées par l'interdisciplinarité.

Le Comité est présidé par le Pr Alain Webster et comprend les membres suivants :

- P^{re} Suzy Basile
- M. Alain Bourque
- P^r Jérôme Dupras
- M. Charles Larochelle
- M. Alain Lemaire
- P^{re} Annie Levasseur
- P^{re} Catherine Morency
- P^r Pierre-Olivier Pineau
- P^{re} Catherine Potvin
- M. Hugo Séguin
- P^r Lota Dabio Tamini
- Mme Kim Thomassin

Les membres du Comité sont appuyés dans leurs travaux par des observateurs et des ressources humaines.

Publications

Conformément à la loi et dans sa volonté de transparence, le Comité rend publics, sur la présente page, les avis qu'il produits à l'intention du ministre. Sont également accessibles les comptes rendus des rencontres de travail du Comité.

Procès-verbal

Rencontre du 3 mai 2021

Document de régie interne

Règlement interne (PDF xx Ko)

À consulter aussi



[Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification](#) 
(<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2020C19F.PDF>)

Prévisualiser

Nous joindre

Benoit Rigaud
Secrétaire du Comité consultatif sur les changements climatiques
cccc@environnement.gouv.qc.ca (<mailto:cccc@environnement.gouv.qc.ca>)
675, boulevard René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Dernière mise à jour : 17 juin 2021

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2021

